

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

MONTEUR EN SANITAIRE ET CHAUFFAGE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU TROISIEME DEGRE

<p>CODE: 34 21 00 S20 D2 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 302 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 04 juillet 2017,
sur avis conforme du Conseil général**

MONTEUR EN SANITAIRE ET CHAUFFAGE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Conformément au champ d'activité et aux tâches décrites dans le profil professionnel ci-annexé, cette section vise à permettre à l'étudiant de développer :

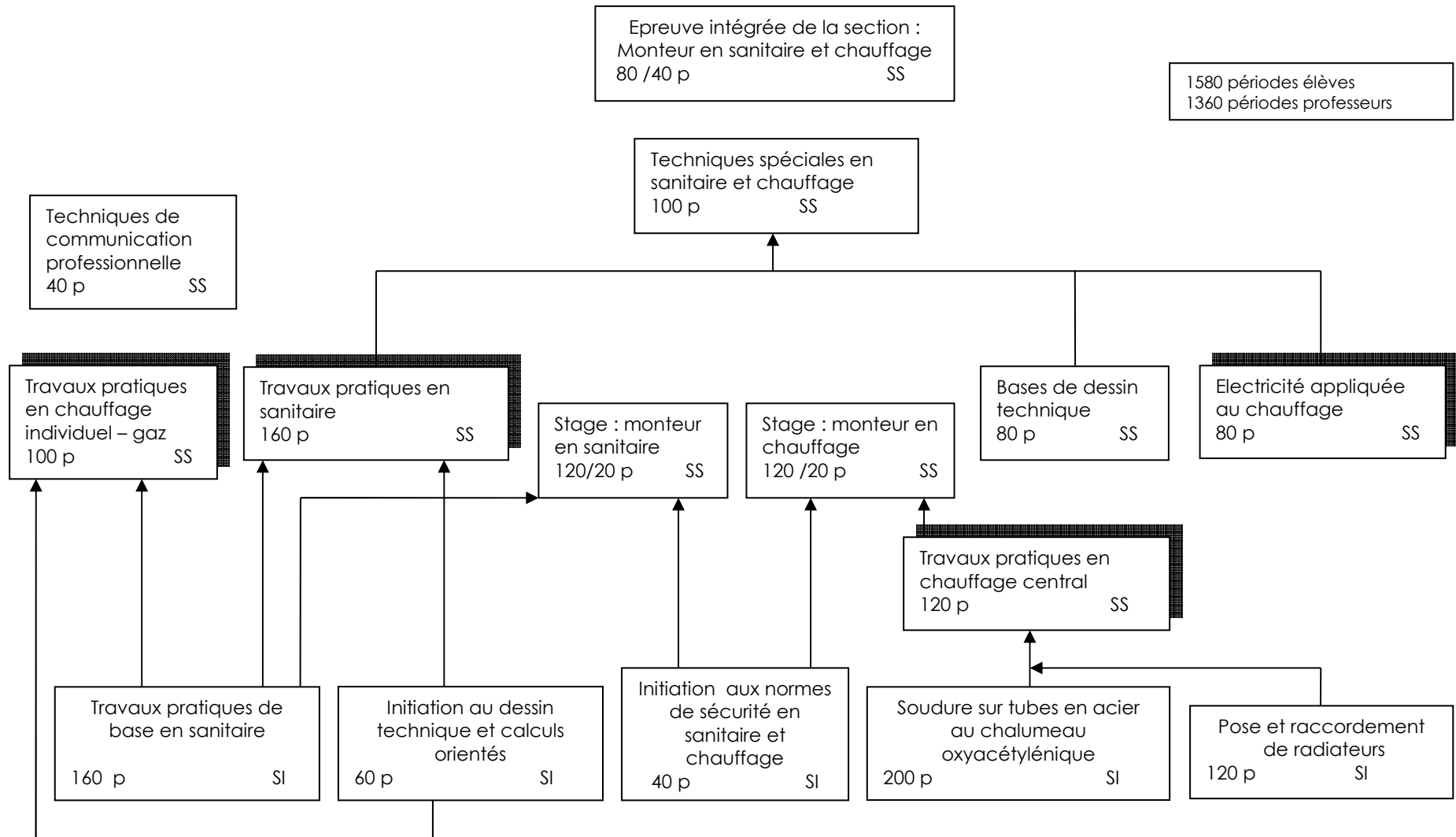
- ◆ de monter de façon autonome en tout ou en partie une installation en sanitaire et chauffage ;
- ◆ de poser des canalisations d'alimentation en eau et en combustible en assurant leur étanchéité ;
- ◆ de quantifier et de préparer le matériel nécessaire pour le travail sur chantier ;
- ◆ de respecter les normes en vigueur pour les installations concernées ;
- ◆ de développer des capacités d'adaptation à l'évolution technologique du métier ;
- ◆ de s'intégrer dans la vie professionnelle en respectant les conditions de sécurité et d'hygiène et la législation en vigueur.

2. UNITES D'ENSEIGNEMENT CONSTITUTIVES DE LA SECTION :

Intitulés	Classement de l'unité	Codification de l'unité	Domaine de formation	Unités déterminantes	Nombre de périodes
Travaux pratiques de base en sanitaire	ESIT	34 12 02 U11 D2	302		160
Initiation au dessin technique et calculs orientés	ESIT	34 12 01 U11 D2	302		60
Initiation aux normes de sécurité en sanitaire et chauffage	ESIT	34 12 06 U11 D2	302		40
Soudure sur tubes en acier au chalumeau oxyacétylénique	ESIT	34 21 01 U11 D1	302		200
Pose et raccordement de radiateurs	ESIT	34 21 00 U11 D2	302		120
Travaux pratiques en chauffage central	ESST	34 21 05 U21 D1	302	X	120
Travaux pratiques en chauffage individuel-gaz	ESST	34 12 05 U21 D1	302	X	100
Travaux pratiques en sanitaire	ESST	34 12 03 U21 D1	302	X	160
Bases de dessin technique	ESST	32 61 02 U21 D1	302		80
Electricité appliquée au chauffage	ESST	34 22 06 U21 D1	302	X	80
Techniques spéciales en sanitaire et chauffage	ESST	34 21 07 U21 D1	302		100
Techniques de communication professionnelle	ESST	03 50 21 U21 D1	001		40
Stage : monteur en sanitaire	ESST	34 12 07 U21 D2	302		120/20
Stage : monteur en chauffage	ESST	34 21 06 U21 D2	302		120/20
Epreuve intégrée de la section : monteur en sanitaire et chauffage	ESSQ	34 21 00 U22 D2	302		80/40

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	1580
B) nombre de périodes professeur	1340

3. TABLEAU DE CAPITALISATION de la SECTION « MONTEUR EN SANITAIRE ET CHAUFFAGE »



4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat de qualification du « Monteur en sanitaire et chauffage » correspondant au certificat de qualification du « Monteur en sanitaire et chauffage » délivré à l'issue de la 6^e professionnelle de qualification organisé par l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice.